

Le Partenariat transpacifique et l'industrie des télécommunications au Canada



Note d'information

Unifor et l'industrie des télécommunications

Unifor est le plus grand syndicat du secteur des télécommunications au Canada. Dans ce secteur, il représente plus de 26 000 travailleuses et travailleurs dans toutes les régions du pays. Les membres d'Unifor travaillent pour des entreprises comme Bell Canada et ses filiales (dont Bell Aliant, Expertech et Bell Solutions techniques), SaskTel, MTS, Allstream et d'autres.

Le problème avec le PTP

Le PTP a été négocié à huis clos sans aucune analyse de ses répercussions sur l'économie du Canada ni participation sérieuse du public. Des études récentes prédisent que le PTP aura des incidences négatives sur l'économie du Canada. Même dans le meilleur des cas, le PTP aura peu ou aucun impact. D'une façon ou d'une autre, les risques posés aux politiques publiques et aux prises de décision au Canada semblent réels et soulèvent de sérieuses préoccupations chez les Canadiennes et Canadiens à plusieurs égards. Par exemple :

- L'inclusion d'un mécanisme de règlement des différends entre investisseurs et États (ISDS) accordera des droits extraordinaires et extrajudiciaires aux sociétés privées leur permettant d'intenter une poursuite contre les gouvernements au sujet de décisions en matière de politiques publiques;
- À moins d'être explicitement exclue de l'accord, l'approche de la « liste négative », qui ouvre les marchés aux investisseurs étrangers et à tous les fournisseurs de services, fait la promotion d'une déréglementation permanente et limite le processus décisionnel gouvernemental à long terme;
- Des réformes sur les brevets et de nouvelles règles en matière de politique numérique mettent en danger autant le prix des médicaments au Canada que la confidentialité des données.

L'impact du PTP sur l'industrie des télécommunications au Canada

L'inclusion des services de télécommunications dans les traités commerciaux est une question litigieuse depuis longtemps. Les télécommunications représentent un secteur de l'économie très pointu et axé sur la technologie (ce qui accroît la productivité et peut promouvoir les emplois de qualité), mais elles ont aussi des implications pour la sécurité nationale du Canada, car les entreprises de télécommunications ont accès à une quantité importante de données relatives aux consommatrices et consommateurs (et aux citoyennes et citoyens) et d'autres renseignements extrêmement recherchés par les spécialistes du marketing et les responsables de la sécurité. L'inclusion des services de télécommunications dans les accords commerciaux n'est pas rare (elle forme le chapitre 13 de l'ALENA après tout), mais on lui porte une plus grande attention stratégique étant donné que les services de télécommunications se développent continuellement et que les fournisseurs de services étrangers continuent d'explorer de nouveaux marchés dans lesquels investir.

Unifor exhorte les députés fédéraux à ne pas ratifier l'accord du Partenariat transpacifique. L'approche du Canada à l'égard du commerce mondial et des investissements doit servir à améliorer notre développement social et économique collectif, et être guidé par des principes progressistes de commerce équitable.

Dans le cadre du PTP, les États membres ont accepté que l'accès aux installations de télécommunication, l'attribution des fréquences du spectre et l'établissement des dispositions sur les investissements intègrent des conditions « non discriminatoires ». En même temps, les représentantes et représentants du gouvernement prétendent que le Canada maintient les règles régissant les investissements étrangers dans les télécommunications, notamment les restrictions sur la propriété étrangère au titre de la Loi sur les télécommunications, qui obligent les entreprises qui détiennent plus de 10 % des parts de marché d'appartenir à des intérêts canadiens dans une proportion de 80 %.

Les règles canadiennes régissant actuellement la propriété étrangère sont considérées comme étant des « mesures non conformes » aux termes du PTP (c'est-à-dire une loi ou un règlement qui va à l'encontre de l'esprit de l'accord commercial, mais qui est tolérable puisqu'il existe déjà) et figurent dans la liste des réserves de l'annexe 1. Or, selon les dispositions sur le traitement national du chapitre du PTP sur les investissements, toute tentative faite pour resserrer les règles existantes sur la propriété étrangère pourrait être contestée comme étant inutile ou discriminatoire, ce qui entraînerait l'effet de « crémaillère » de déréglementer davantage l'industrie.

De plus, l'incertitude persiste quant à la façon dont le PTP risque de restreindre la capacité d'Industrie Canada à établir et à appliquer des politiques de gestion du spectre et des fréquences, notamment la capacité à attribuer des bandes de fréquences. Par le passé, Industrie Canada a réservé des blocs de fréquences pour les nouveaux venus à l'occasion d'une vente aux enchères du spectre (que l'on appelle « attribution préférentielle de fréquences »). L'article 13.19 du PTP semble préserver le droit des parties à formuler de telles politiques de gestion du spectre, mais de la même manière que d'autres parties de l'accord : par l'intermédiaire d'une disposition vague qui procure une assurance minimale aux décideuses et décideurs de l'industrie.

Protection de l'industrie des télécommunications au Canada

Le PTP est un mauvais accord pour les Canadiennes et Canadiens, y compris pour les travailleuses et travailleurs de l'industrie des télécommunications. Unifor estime que :

1. Rien ne devrait restreindre ou empêcher le Canada dans le PTP d'établir des règles limitant la propriété étrangère des services de télécommunications, qu'elles existent déjà ou qu'elles soient applicables dans le futur;
2. Des éclaircissements sont absolument nécessaires quant à la latitude que le PTP accorderait à Industrie Canada en matière de politiques et à sa capacité de formuler des politiques d'attribution de fréquences qui servent l'intérêt public.

Le traité du Partenariat transpacifique présente des **défauts fondamentaux** et représente une **occasion ratée** pour le Canada de faciliter le commerce mondial équitable, éthique et à l'avantage de tous. Unifor exhorte le gouvernement fédéral de ne pas ratifier le PTP.